

de Saint-Vincent de Paul allemandes se préoccupent beaucoup de ce qu'on peut appeler l'évolution sociale contemporaine. Ils estiment que la question du paupérisme a des rapports étroits, plus étroits aujourd'hui que jamais, avec l'organisation du travail et de la vie industrielle. Convaincus de la connexité qui existe entre le régime économique actuel et les applications possibles de l'esprit de charité, les Allemands catholiques pensent que c'est un devoir pour eux de rechercher, avec la méthode et la précision scientifique que comporte cette recherche, les causes des misères en présence desquelles ils se trouvent. »

Le Jubilé sacerdotal de S. S. Pie X

— o —

On se prépare activement, à Rome, à célébrer les noces d'or sacerdotales du Saint-Père. Pèlerinages et fêtes dureront de septembre 1907 à octobre 1908.

La messe jubilaire du Saint-Père aura lieu le 18 novembre 1908. Et en même temps que le monde catholique célébrera les noces d'or sacerdotales du Pape, une autre année jubilaire commencera, celle des vingt-cinq ans d'épiscopat du Saint-Père.

Mgr Sarto a été, en effet, sacré évêque de Mantoue, le 18 novembre 1884.

Décisions de la S. C. du Concile

TOUCHANT L'ACQUIT DES INTENTIONS DE MESSES

— o —

Nous n'avions point, la semaine dernière, le texte latin de cette décision. En le lisant dans les *Acta Sanctæ Sedis*, nous constatons que la traduction donnée par les journaux n'était point exacte.

Voici ce texte :

« I. — *Ut in posterum quicumque Missas celebrandas committere velit sacerdotibus, sive secularibus sive regularibus, extra diocesim commorantibus, hoc facere debeat per EORUM Ordinarium, aut ipso saltem audito atque annuente.*

« A l'avenir, quiconque voudra confier des messes à célébrer